

# LE PIMENT

Grandson et environs

Mars 2018

Editorial



## Initiative

### «Pour le remboursement des soins dentaires»

Par Ginette Duvoisin, vice-présidente du Parti socialiste vaudois, Villars-Burquin

**O**utre les objets fédéraux soumis à votation le 4 mars prochain, les Vaudois auront à se prononcer sur l'initiative «pour le remboursement des soins dentaires».

Actuellement, les soins bucco-dentaires ne font pas partie des prestations remboursées par les assurances-maladies. Environ 90% des coûts liés aux soins dentaires sont pris en charge par les ménages privés – le reste par l'assurance-invalidité (AI), les assurances complémentaires ou l'assurance accident. Il en résulte de fréquents renoncements aux traitements, en particulier chez les personnes aux plus faibles revenus.

Les problèmes bucco-dentaires ont une répercussion reconnue sur la santé générale, favorisant par exemple le développement des maladies cardio-vasculaires ou le diabète.

Une amélioration de la santé bucco-dentaire par des soins de prévention dès la petite enfance et des traitements adéquats lorsqu'ils

sont nécessaires, permettent une amélioration de la santé en général et donc une réduction des coûts de la santé.

L'initiative demande que:

- l'Etat mette en place une assurance obligatoire pour les soins dentaires de base;
- l'Etat organise, avec les communes, un dispositif de prévention en matière de santé bucco-dentaire chez tous les enfants scolarisés. Les systèmes scolaires déjà en place continuent à fonctionner;
- l'Etat mette également en place un réseau de polycliniques dentaires régionales.

Le financement de l'assurance obligatoire pour les soins dentaires est prévu par un prélèvement paritaire sur le revenu, estimé à environ 0.65% et par le biais de la politique sanitaire cantonale.

Le Conseil d'Etat a proposé un contre-projet à l'initiative cantonale axé surtout sur la prévention pour les mineurs et les jeunes en formation. Le contre-projet du gouvernement a été refusé par la

droite du parlement, malgré de nombreuses séances de commission où le compromis semblait possible. C'est donc uniquement sur l'initiative que le peuple aura à se prononcer.

La santé bucco-dentaire est un problème de santé publique.

**Aujourd'hui, si votre état de santé nécessite des soins médicaux, ceux-ci sont pris en charge par votre assurance maladie. Mais si vos dents vous font souffrir, c'est à vous qu'incombent les frais de dentiste et la facture est souvent aussi douloureuse qu'une rage de dents!**

Pour corriger cette inégalité, continuez à sourire et votez OUI à l'initiative pour le remboursement des soins dentaires.

[www.oui-soins-dentaires.ch](http://www.oui-soins-dentaires.ch)

Par François Veuve, membre PS



**La gauche lance trois initiatives pour apporter des réponses concrètes aux besoins du plus grand nombre:**

**1- Assurance maladie: Pour une liberté d'organisation des cantons**

**2- Pour un parlement indépendant des caisses-maladie**

**3- Initiative 99%: L'argent ne travaille pas. Nous oui!**

Vous souvenez-vous de l'initiative pour une Caisse maladie unique? Elle avait été refusée de peu au niveau suisse, mais soutenue par une confortable majorité dans notre Canton.

Fort de ce constat, la gauche et de nombreuses organisations apolitiques ont lancé cet automne une nouvelle initiative demandant que les Cantons puissent avoir la liberté d'organiser, s'ils le souhaitent, une Caisse maladie unique sur leur territoire (la loi actuelle ne le permet malheureusement pas). Le contact avec les assurés resterait en mains privées (les assureurs actuels), mais les fonds collectés seraient versés dans un pot commun au niveau cantonal.

La spirale de hausse des primes, liée à la problématique des réserves financières qui ne suivent pas les assurés lors d'un changement de Caisse, serait ainsi éliminée.

Une transparence totale serait également enfin possible, ainsi qu'une vraie politique de prévention à long terme. En effet, de telles mesures ne sont pas rentables à court terme pour une caisse isolée, mais le deviennent clairement avec une structure unifiée.

Pour plus d'information : [primesplusjustes.ch](http://primesplusjustes.ch)

La deuxième initiative demande à ce que les parlementaires fédéraux ne puissent plus toucher de montants financiers de la part des assureurs qui pratiquent l'assurance maladie de base, ni faire partie de leur Conseil d'administration. Actuellement, la majorité des membres de la commission du Conseil national chargée de rapporter sur les objets traitant de santé publique siègent au Conseil d'administration d'un assureur maladie. Le conflit d'intérêt que suscite inmanquablement ces doubles mandats nuit gravement à l'indépendance des décisions prises en matière de santé publique.

[stop-lobby-assureurs.ch](http://stop-lobby-assureurs.ch)

Par ailleurs, la jeunesse socialiste lance une initiative visant à renforcer l'imposition du pourcent le plus riche de la population en faveur des 99 autres pourcents. Le constat de base est très simple : les contribuables les plus aisés ont vu leur revenu augmenter massivement ces dernières années, alors que l'essentiel de la population a vu son revenu disponible stagner, voire même diminuer au vu de l'augmentation des coûts de la santé et du logement. Un effort de solidarité est donc demandé pour atténuer cet effet pervers. [99pourcent.ch](http://99pourcent.ch)





## Densité et qualité: un couple moderne et durable

Par Christine Leu, municipale

**Faites le test: lancez négligemment le mot «densification» ou densité d'habitat, et hop, la conversation s'anime sérieusement! De l'ombre sur la haie de thuyas, du bal des voitures, à la vue forcément enlaidie sans parler de la peur de nouveaux habitants, le sujet est lancé et il est chaud... à Grandson comme ailleurs.**

Mais de quoi parle-t-on exactement? Si on veut faire simple, la densité, c'est le rapport entre une quantité et une surface.

En aménagement du territoire, on parle souvent de l'indice d'utilisation du sol. Mais cela n'explique pas tout et surtout cet indice ne donne aucune notion de qualité.

On peut avoir des quartiers avec des densités identiques, mais selon les aménagements extérieurs - les arbres, des allées qui ouvrent des perspectives, des places de jeux ou l'harmonie des bâtiments, l'impression qui s'en dégage est complètement différente.

Si on se promène dans le bourg de Grandson, à la rue Haute par exemple, ce secteur dense dégage une grande cohérence, une belle harmonie entre les édifices historiques et ceux qui ont des caractéristiques plus modestes ou plus récentes.

lités d'accueil pour les générations futures.

C'est au cours des années septante que la Suisse s'est dotée d'une loi sur l'aménagement du territoire après avoir institué des mesures urgentes en 1972 déjà. Consciente de la petitesse du territoire constructible et face à l'augmentation des besoins en surface de l'économie et de la population, cette loi devait permettre une utilisation mesurée du sol et une bonne coordination des activités qui ont un impact sur le territoire.

Au cours des trente années qui ont suivi, les besoins de l'économie et de la population n'ont pas faibli, renforcés par une mobilité individuelle en explosion, puisqu'au cours de cette même période, le nombre de voitures pour 1'000 habitants a augmenté de près de 250%.

**Par choix ou nécessité, les personnes ont souvent opté pour travailler en ville et habiter en périphérie et le nombre de propriétés individuelles s'est accru dans ces mêmes proportions. Le but de l'utilisation mesurée du sol s'éloignait de plus en plus.**

C'est pourquoi, en 2013, le peuple suisse a accepté la révision de cette même loi pour la rendre plus efficace et conserver ainsi des possibi-

lités d'accueil pour les générations futures.

Dès lors, les propriétaires fonciers et les communes doivent trouver de nouvelles manières de répondre aux besoins, puisque le sol est une denrée rare et précieuse.

**Les projets en cours dans notre commune présentent de belles opportunités pour conserver les qualités exceptionnelles du patrimoine et de l'environnement de Grandson tout en créant de nouveaux logements de divers types et pallier au manque d'infrastructures publiques tant scolaires, sportives ou de sécurité.**

Dans chaque projet, l'union entre densité et qualité doit être construite pour répondre aux exigences légales, aux attentes de la population et à l'équilibre financier...

Une équation compliquée, mais quand cette alliance réussit, elle s'appelle la qualité de vie au service de tous.



## Rachel Miaz

Conseillère communale

Originaire de Grens (VD), Rachel habite aux Tuileries depuis 2012.

Mariée, 4 enfants adultes, elle est collaboratrice administrative à 70% à la Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO).

Elle met également ses compétences de trésorière bénévole au service de l'Association [adopte.ch](http://adopte.ch) et de Regio21.

### **Mes héros et héroïnes dans la vie réelle?**

Les personnes qui donnent du temps pour les autres. Mieux, qui en font leur métier !

### **La réforme que j'estime le plus?**

Le droit de vote pour les femmes et toutes celles qui vont dans le sens de l'égalité.

### **Les fautes qui m'inspirent le plus d'indulgence?**

Celles qui sont reconnues.

### **Mon rêve de bonheur?**

Pouvoir être pleinement présente dans ce que je fais et ce que je vis.

### **La qualité que je préfère?**

La compassion.

**Ma devise:** Ubuntu (je suis parce que nous sommes).

La redevance audiovisuelle représente 25 à 75% du budget de 19 chaînes de radio et de TV en Suisse romande.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 le prix de la redevance sera de 365.– soit **1.– par jour et par ménage.**

94% de la population romande de 15 ans et plus regarde ou écoute la RTS, à la radio, à la TV ou sur internet.

**La redevance représente 13 500 emplois en Suisse dont 4 000 emplois en Suisse romande.**

Seul le financement public permet d'assurer l'indépendance des médias audiovisuels à l'égard de la politique et de l'économie.

Sans la redevance, les Romands perdront des médias d'une qualité et d'une diversité exceptionnelles, compte tenu de la taille de la région.

«No Billag», c'est aussi la disparition de manifestations culturelles ou sportives de nos régions.

**VOTEZ NON À «NO BILLAG» LE 4 MARS**

## Post Scriptum:

**Dans la plupart des pays, les citoyens possèdent la liberté de parole. Mais dans une démocratie, ils possèdent encore la liberté après avoir parlé.**

André Guillois

[www.psvaud.ch/Grandson](http://www.psvaud.ch/Grandson)

Facebook:

Parti socialiste Grandson  
psgrandson@bluewin.ch